

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 Juin 2020**

Présents : GAMEN Philippe, BESSON Françoise, DODELIN Sophie, DOSTERT-HENZINSKI Alice, DURAND Philippe, KRIEGK Magali, LABORET Valérie, MAGNIER Roland, MANOUSSAKIS Odile, PERRIER Philippe, PETTELOT Dominique.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Philippe GAMEN, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme Valérie LABORET a été désignée en qualité de secrétaire.

1. Détermination des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder au Maire 24,32 % de l'indice brut mensuel 1027 (depuis le 1^{er} janvier 2019 : 3889,40 €), soit 945,90 € brut mensuel (cf. tableau annexé).

2. Détermination des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire et aux conseillers municipaux délégués

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder aux adjoints 9,44 % de l'indice brut mensuel 1027 (depuis le 1^{er} janvier 2019 : 3889,40 €), soit 367,15 € brut mensuel (cf. tableau annexé).

Après discussion, le Maire décide de désigner un seul conseiller municipal délégué.

Après discussion et vote, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder au conseil municipal délégué 2,58 % de l'indice brut mensuel 1027 (depuis le 1^{er} janvier 2019 : 3889,40 €), soit 100,34 € brut mensuel (cf. tableau annexé).

M. le maire souhaite que le conseiller municipal délégué exerce une fonction d'intendance et de logistique et d'accompagnement auprès des adjoints selon les projets.

3. Désignation d'un représentant au Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement auprès de Grand Chambéry

M. le Maire précise que l'eau et l'assainissement sont des questions administrées et exploitées par une régie directe et que la présence des représentants de la commune à ce conseil est importante, car ils défendent les dossiers et participent aux votes pour le compte de la commune. Les réunions ont lieu toutes les 6 à 8 semaines à Grand Chambéry, dans le secteur de Bissy.

Après discussion et vote, le conseil municipal désigne à l'unanimité Dominique PETTELOT représentant titulaire au Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement auprès de Grand Chambéry et Philippe PERRIER représentant suppléant au Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement auprès de Grand Chambéry.

4. Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant auprès de Métropole Savoie

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il n'y a finalement pas lieu de désigner de représentant titulaire et de représentant suppléant auprès de Métropole Savoie car c'est Grand Chambéry qui désignera ses délégués.

5. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Après discussion et vote, le conseil municipal désigne à l'unanimité Philippe GAMEN délégué titulaire auprès du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et Philippe DURAND délégué suppléant auprès du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

Sophie DODELIN souhaiterait que le conseil municipal soit informé des commissions du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

6. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Conseil d'école des RPI Arith et Lescheraines

Après discussion et vote, le conseil municipal désigne à l'unanimité Dominique PETTELOT délégué titulaire au Conseil d'école des RPI Arith et Lescheraines et Valérie LABORET déléguée suppléante au Conseil d'école des RPI Arith et Lescheraines.

7. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au SIVU Enfance-Jeunesse

Après discussion et vote, le conseil municipal désigne à l'unanimité Dominique PETTELOT délégué titulaire au SIVU Enfance-Jeunesse et Sophie DODELIN déléguée suppléante au SIVU Enfance-Jeunesse.

8. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Considérant qu'outre le maire, président de l'exécutif local et président de droit de la commission d'appels d'offres, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat, cette commission étant composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Désigne en tant que membres délégués titulaires de la commission d'appel d'offres :

A – Dominique PETTELOT
B – Magali KRIEGK
C – Alice DOSTERT-HENZINSKI

- Désigne en tant que membres délégués suppléants de la commission d'appel d'offres :

A – Odile MANOUSSAKIS
B – Sophie DODELIN
C – Philippe DURAND

9. Mise en place et constitution des commissions permanentes du conseil municipal, désignation de délégués

Monsieur le maire rappelle que le maire fait d'office partie de toutes les commissions et qu'il les préside de droit. Chaque commission devra élire un vice-président.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De créer 9 commissions municipales et de fixer pour chacune le nombre de conseillers siégeant ;
- De nommer :

1 - Finances : 5 conseillers

Dominique Pettelot, Valérie Laboret, Magali Kriegk, Roland Magnier, Philippe Perrier

2 - Urbanisme : 3 conseillers

Sophie Dodelin, Magali Kriegk, Alice Dostert-Henzinski

3 - Gestion du patrimoine communal : 5 conseillers

Dominique Pettelot, Sophie Dodelin, Alice Dostert-Henzinski, Roland Magnier, Philippe Durand

4 - Animations et événements : 6 conseillers

Valérie Laboret, Odile Manoussakis, Françoise Besson, Alice Dostert-Henzinski, Roland Magnier, Philippe Durand

5 - Affaires sociales : 5 conseillers

Valérie Laboret, Dominique Pettelot, Alice Dostert-Henzinski, Sophie Dodelin, Roland Magnier

6 - Commission citoyenne : 3 conseillers

Françoise Besson, Philippe Durand, Sophie Dodelin

7 - Communication : 4 conseillers

Françoise Besson, Odile Manoussakis, Roland Magnier, Philippe Perrier.

8- Forêt/Agriculture : 8 conseillers

Françoise Besson, Sophie Dodelin, Alice Dostert-Henzinski, Magali Kriegk, Philippe Durand, Dominique Pettelot, Roland Magnier, Philippe Perrier.

Monsieur le Maire précise que la commission Finances se réunit une fois par an, au minimum.

Odile MANOUSSAKIS propose que la commission Animation et événements étudie la mise en place d'ateliers pédagogiques, en lien avec l'association Loisirs et Culture et organise des concerts.

Monsieur le maire indique que la commission Communication est en charge du bulletin d'informations municipales dont le prochain numéro est prévu pour septembre et du site internet. Odile MANOUSSAKIS et Françoise BESSON travailleront sur un nouveau format du bulletin d'informations municipales. M. le Maire précise que le contenu (fond) et la présentation (forme) devront être décidés par le conseil municipal.

M. le Maire souhaite que les adjoints pilotent les projets qu'il leur aura délégué, consultent le conseil municipal, et la commission citoyenne et participent aux réunions d'adjoints qu'il organisera tous les quinze jours.

10. Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de Défense (« Correspondant Défense »)

Après discussion et vote, le conseil municipal désigne à l'unanimité Valérie LABORET, 2^e adjoint au Maire, conseillère municipale en charge des questions de Défense (« Correspondant Défense »).

11. Points d'actualité

- Grand Chambéry

M. le Maire rappelle que les conseillers communautaires auprès de la communauté d'agglomération Grand Chambéry étant au nombre de 2 et désignés selon l'ordre du tableau, M. Philippe GAMEN, Maire, est désigné d'office conseiller communautaire titulaire auprès de la communauté d'agglomération Grand Chambéry et M. Dominique PETTELOT, 1^{er} adjoint, est désigné d'office conseiller communautaire suppléant.

- RPI (Regroupement pédagogique intercommunal)

Dominique PETTETOT explique que dans le cadre de deux RPI distincts, 5 enfants de petite section et moyenne section de maternelle dont les parents sont domiciliés au Noyer vont à l'école à Lescheraines et que 16 enfants de la grande section de maternelle au CM2 dont les parents sont domiciliés au Noyer vont à l'école d'Arith.

- Demande de location d'une parcelle communale située au hameau Le Chef-Lieu, entre le hangar communal et l'Herbier de la Clappe

Florence Pajot, gérante de « L'herbier de la Clappe » souhaiterait louer cette parcelle afin d'agrandir sa surface de culture de plantes. M. le Maire suggère que cette question soit étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

- Conteneurisation de bennes à déchets semi-enterrées

Des colonnes semi-enterrées de tri des déchets seront installées par « Grand Chambéry » sur deux sites : un au Chef-Lieu et un autre au pied du hameau du Buisson à partir de début juillet. M. le Maire a demandé qu'ils soient habillés de bois et précise qu'il y aura une réunion publique sur ce sujet. Suite à cette installation, le ramassage des ordures ménagères au porte-à-porte sera supprimé et les conteneurs à roulettes seront retirés.

- Bulletin d'informations municipales

M. le Maire demande que la préparation et la diffusion des bulletins d'informations municipales redémarrent. Odile Manoussakis propose l'organisation d'une séance de cinéma en plein air (Cinébus) comme fin juillet l'année dernière.

- Projet de concert de Pascal Gallet samedi 22 août 2020

M. le Maire explique que Pascal Gallet propose une série de concerts itinérants sur plusieurs lieux dans les Bauges (col de Plainpalais, la Féclaz, le Revard et le théâtre de verdure à Aix-les-Bains) comme l'été dernier, qui avaient remporté un vif succès et qu'il pourrait donner un concert sur notre commune le samedi 22 août vers 10 h00. La commune du noyer est sollicitée pour participer financièrement et bénéficier d'un concert en contrepartie. Après discussion il est décidé que la proposition suivante soit faite auprès de Pascal Gallet : mise à disposition du tracteur de la commune (et du chauffeur sous réserve de la disponibilité de l'employé technique) pour la journée de concert.

- M. le Maire présente la bande dessinée de présentation de la révision de la chartre du Parc naturel régional du Massif des Bauges.
- Renouée du Japon

Françoise BESSON évoque la présence de renouée du Japon sur le territoire communal. Monsieur le maire précise qu'actuellement le SMIAC procède à l'éradication des îlots de renouée le long des cours d'eau sur les communes du cœur des Bauges.

La date de la prochaine réunion du conseil municipal est fixée au **mardi 30 juin 2020 à 19h00** dans la salle communale.

La séance est levée à 22h55.